

# AAMTI FORMATION

## THÉORIE DE L'INFORMATION ET PRATIQUE DE LA COMMUNICATION

### Objectif(s) de la formation

- Acquérir les connaissances générales sur la communication
- Comprendre ses mécanismes
- Repérer les tenants et aboutissants d'une action de communication

### Nature de la formation

Acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances et de compétences

### Moyens pédagogiques

Séance de formation en visio-conférence ou présentiel, support pédagogique, exposé théorique, étude de cas concrets

### Équipements pédagogiques

Support pédagogique, calendriers de formation, projection Powerpoint

### Sanction de la formation

- Certificat de formation de satisfaction à l'apprentissage
- Attestation de présence
- Examen certifiant : dans le cadre du suivi des 6 modules

### Evaluation des acquis

Questions, débats, cas-pratiques, mises en situation

### Contact

**AAMTI FORMATION**

01 46 22 52 20

af@aamtiformation.fr

### Public(s)

Avocats / Collaborateurs / Juristes

### Prérequis

Pas de prérequis

### Durée de la formation

1 demi-journée (4h15) - 9h00/13h15

### Date(s) de la formation

13 / 05 / 2022

### Lieu de la formation

Visioconférence ou présentiel\*

\* Selon les conditions organisationnelles et sanitaires

### Tarif par formation

**Prix adhérents AAMTI : 190,00 € TTC** ( 158,33 € HT - 20% TVA)

**Prix non-adhérents : 240,00 € TTC** (200,00 € HT - 20% TVA)

### Financement(s)

- FIF-PL pour les avocats [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)
- OPCO pour les collaborateurs (avocats salariés) et juristes

### Modalités Inscriptions

En ligne sur [www.avocat-immo.fr](http://www.avocat-immo.fr)  
**Rubrique Formations**

Cliquez sur le module de formation de votre choix dans la liste proposée puis sur « M'inscrire à cette formation ».

Pour vous inscrire, vous devez soit avoir créé votre compte gratuitement via l'« Espace Avocat », en haut à droite du site.

Soit en remplissant votre bulletin d'inscription joint ou à télécharger sur la page internet de la formation sur [www.avocat-immo.fr](http://www.avocat-immo.fr), en l'adressant par voie postale avec votre règlement.

(Délais d'accès : nous contacter)  
Cette formation est prise en compte dans le cadre de la formation continue de la profession des avocats pour une durée de 4h15.

### Intervenant(s)

#### Maître Michel VAUTHIER

Avocat à la Cour de Paris, Président de l'AAMTI

#### Madame Céline BERRARD BONDOUX

Présidente d'Activ Think, Directrice consultante BNI

### PROGRAMME ET THÉMATIQUES ABORDÉES

#### Matinée : 9h00 - 13h15

#### Maître Michel VAUTHIER, Avocat à la Cour, Président de l'AAMTI

"THÉORIE DE L'INFORMATION appliquée aux avocats mandataires en transactions immobilières"

- Les principes généraux d'une bonne communication
- Les communications obligatoires et formelles

- Les modes de communication de l'avocat mandataire en transactions immobilières et ses limites
- Utiliser les trésors cachés de son cabinet

- Les fondements de l'acte de communiquer
- Susciter la rencontre et créer la discussion

- La valeur des communications
- Information et publicité

- L'adaptation des formes de la communication aux outils utilisés
- Connaître les outils disponibles et optimiser leurs utilisations

Conclusion



Personne en situation de handicap, nous vous remercions de nous contacter au 01 46 22 52 20